

# Marchandises dangereuses – Cat. 7

Exploitants et agents de service d'escale.



## NIVEAU

Formation initiale, Maintien



## PUBLIC CONCERNÉ

Personnes en charge de l'acceptation du fret aérien, de la poste ou des provisions de bord, autres que les marchandises dangereuses.



## OBJECTIFS

Acquérir ou actualiser les connaissances réglementaires permettant d'accepter en sécurité le fret aérien, la poste ou les provisions de bord, autres que les marchandises dangereuses



## CONTENU

### Théorie

- Contenu adapté à la catégorie concernée :
- Objet de la Réglementation et principes généraux.
- Le champ d'application.
- Les restrictions.
- La classification.
- L'identification.
- L'emballage.
- Le marquage et l'étiquetage.
- La documentation.
- La manutention.
- Les matières radioactives.

Formation basée sur les recommandations IATA (Dangerous Goods Regulations) en vigueur.

### Durée à titre indicatif

4 heures.

### Prérequis

Pour un recyclage : formation initiale Marchandises Dangereuses catégorie 7 datant de moins de deux ans.

### Méthode

- Formation théorique en salle.
- L'action de formation est assurée par un formateur qualifié et expérimenté.

### Evaluation

- **Théorie** : Test écrit de validation (minimum 80 % de bonnes réponses requis).

### Validité

Maximum 2 ans (IATA / Dangerous Goods Regulations).

### Contact

 + 33 1 48 16 37 24

 ifma@geh.aero

 <http://ifma-formation.fr/>